

Visite de l'écocité « La croisée des chemins » à Distroff

Les élèves de la spécialité Architecture et Construction de terminale STI2D, accompagnés de trois de leurs professeurs, ont visité mardi 14 octobre 2014 de 14 h à 16h45 l'écocité « La croisée des chemins » à Distroff.

Maitrise d'Ouvrage :

Opération :

Maitrise d'oeuvre et accompagnement :

TERRITOIRES DURABLES CONSEIL Urbanisme, AEU et Paysage : TERRITOIRES DURABLES-CONSEIL www.td-conseil.fr

INFRA Bureau technique, Hydraulique, conseil : INFRA SERVICES www.infraservices.fr

ace ARCHITECTURES Urbanisme et AEU : ACE ARCHITECTURES 03 87 57 76 01

probst Conseil architectural : JL PROBST 03 82 55 91 92

Contrôle SPS : PRESENTS 03 87 31 28 72

Entreprises de travaux :

EUROVIA Lot 1 : VOIRIE/ASSAINISSEMENT EUROVIA YUTZ yutz@eurovia.com Montant des travaux : 1 156 961,05 €HT

SLEE Lot 2 : RESEAUX DIVERS SLEE www.slee-57.fr Montant des travaux : 300 000,00 €HT

OLARO Lot 3 : ADDUCTION EAU POTABLE MOLARO 03 82 83 50 05 Montant des travaux : 187 040,21 €HT

Terra Paysages Lot 4 : ESPACES VERTS TERAPAYSAGE 03 87 73 62 65 Montant des travaux : 119.982,49 €HT

Avec le soutien de :

ADEME Lorraine.ademe.fr Approche environnementale de l'urbanisme

CONSEIL REGIONAL DE LORRAINE www.lorraine.eu Quartiers Durables en Lorraine

COMMUNE DE DISTROFF
ECOCITE "LA CROISEE DES CHEMINS"

ici
été 2013

Services compris dans l'achat de la parcelle :

- Suivi architectural
- Suivi performance énergétique
- Suivi hydraulique, infiltration à la parcelle

5000€ remboursés si votre construction est passive !

Renseignements et réservation :

MAIRIE DE DISTROFF
3, RUE DE L'ÉGLISE - 57925 DISTROFF
03 82 56 88 63
maire.distroff@wanadoo.fr
http://www.mairie-distroff.fr
ecocite-distroff.eu

Bioclimatique
Performance énergétique
Biodiversité
Infiltration de l'eau
Vergers partagés
Jardins familiaux
Mixité urbaine
Habitats participatifs
Accompagnement
Achats groupés
Vivre ensemble
Intergénérationnel

Panneau de chantier

Avant de se rendre sur le site, ils ont été reçus par Monsieur Salvatore La Rocca, Maire de la commune de Distroff et Monsieur Jean Pastor, premier adjoint dans la salle du conseil municipal.

En préambule, l'histoire de la commune de 1600 habitants et son passé industriel qui a modelé l'urbanisme du village, ont été évoqués.



L'exposé en salle du conseil communal

Ensuite, Monsieur le Maire a exposé le projet communal d'aménagement citoyen et d'habitats écologiques. Il a abordé le choix du site, la démarche adoptée (prise en compte des trois piliers du développement durable) et l'approche environnementale de l'urbanisme :

- parcelles conçues pour orienter au mieux les constructions favorisant les apports solaires ;
- déplacements doux privilégiés, voitures garées sur les parcelles privées, parkings végétalisés, rues courbes et étroites pour limiter la vitesse de circulation ;
- traitement alternatif des eaux pluviales par infiltration dans le sol, récupération des eaux pluviales à usage domestique favorisée ;
- aménagements favorisant la biodiversité locale ;
- aménagements des espaces publics et coulée verte : 12 % des surfaces sont réservées aux aménagements paysagers (un chemin de ronde, des venelles, une place centrale, des placettes), aux espaces verts (noues végétalisées, vergers, jardins partagés) et aux espaces publics (espaces de jeux pour les plus petits, maison commune).

Il a expliqué les raisons qui ont conduit aux appellations « Ecocité » et « La croisée des chemins ». Il a évoqué les différentes étapes de la démarche : des premiers échanges informels au sein du conseil municipal en août 2010 jusqu'à l'inauguration officielle en septembre 2014. Le projet a été mené avec l'aide d'une équipe de maîtrise d'œuvre constituée d'un architecte urbaniste, d'un paysagiste urbaniste et d'un bureau d'études spécialisé dans la gestion des eaux pluviales. Le comité de pilotage constitué d'élus a organisé à toutes les étapes du projet la concertation avec les différents intervenants, les habitants de la commune et les futurs acquéreurs.

Le projet comporte 96 logements pour environ 200 nouveaux habitants : 8 logements en bande, 14 maisons jumelées, 14 appartements en logements collectifs, 26 maisons en bande et 34 maisons individuelles. Il s'étend sur 5,6 ha (56 000 m²) comprenant 9 415 m² de vergers et d'espaces verts. Le prix des parcelles est de 14 500 € de l'are. Un bonus financier de 5 000 € est attribué aux constructions passives.

Le projet a été retenu par la Région Lorraine et l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) dans le cadre de l'appel à projets « Quartier durable en Lorraine », ce qui a permis d'obtenir une subvention.

Pour plus d'informations, il est possible de consulter le blog <http://ecocitedistroff.blogspot.fr/>.



Les élèves de la spécialité AC de terminale STI2D, leurs professeurs, Monsieur le Maire de Distroff, son premier adjoint et un conseiller municipal à l'entrée nord-ouest de l'écocité « La croisée des chemins ».

Article paru dans l'édition de moselle-nord Thionville-Hayange du Républicain Lorrain daté du dimanche 19 octobre 2014

DISTROFF

L'écocité intéresse les lycéens



Les élèves de terminale de Talange vont travailler sur l'écocité de Distroff, après leur visite sur le site. Photo RL

C'est une intéressante visite à Distroff qu'a effectuée une classe de terminale du lycée Gustave Eiffel de Talange, avec pour objectif la découverte de la nouvelle écocité.

Au programme de cette filière STI 2D, entendent par là sciences et techniques de l'industrie et développement durable,

figurent des thèmes de l'urbanisme, de la construction, de l'architecture, du plan local d'urbanisme, de la bio climatisation, des normes thermiques 2012, etc.

« Pour ces vingt-quatre élèves, ce site unique est une mine de renseignements et d'informations qui seront exploitées en classe », ont confié les trois professeurs

qui les encadraient. Deux d'entre eux étaient déjà venus en reconnaissance lors de l'opération portes ouvertes, il y a quelques semaines.

La visite a été pilotée par Salvatore La Rocca, maire et président du comité de pilotage de l'écocité. Les élèves ont été accueillis dans la salle du conseil pour

assister à une projection expliquant en détail les différentes étapes de l'évolution du projet. Sur place, tous ont pu se rendre compte de manière concrète des éléments mis en œuvre et pour la réalisation, tels les jardins partagés, la structure routière, le type d'habitat, la maison passive, les plantations, etc.